

Communiqué



05/09/2018 - Bruz

Rentrée scolaire 2018-2019 de la filière bilingue français-breton à Bruz (Ille-et-Vilaine) : effectifs stables en primaire et ouverture d'un nouveau site dans le secondaire

Stabilité mais vigilance en primaire

Le groupe scolaire Jacques Prévert permet depuis la rentrée 2003 aux enfants de Bruz et des alentours une scolarisation bilingue breton-français dans le primaire. 119 enfants sont scolarisés cette année. Ce chiffre semble confirmer une stabilisation des effectifs de la filière depuis 3 ans (116 en 2017, 120 en 2016). Comme trop fréquemment en Ille-et-Vilaine nous déplorons devoir à nouveau faire face à un complément de temps pourvu par un enseignant monolingue en maternelle ainsi qu'à un remplacement de courte durée également par un enseignant monolingue en élémentaire. Les parents d'élèves attendent que la parité horaire soit respectée tout au long de l'année.

La relative bonne santé de la filière ne doit pas cacher les efforts qui sont à reporter chaque année afin de faire la promotion de la filière au niveau du bassin rennais, surtout dans un groupe scolaire qui connaît une forte fluctuation annuelle des inscriptions et des départs. La tarification des activités périscolaires appliquée aux familles d'enfants de la filière bilingue résidents hors commune de Bruz est par ailleurs un réel frein pour quelques familles qui renoncent ainsi à inscrire leurs enfants à Bruz. Il leur est en effet appliqué un tarif hors commune alors qu'elles ne disposent pas d'une offre éducative équivalente dans leur commune de résidence. Sollicité sur ce point, la réponse du maire de Bruz, M LOUAPRE, ne nous a pas apporté satisfaction.

Prolongation de la filière bilingue publique au collège Pierre Brossolette

Jusqu'à présent la poursuite de la filière bilingue publique français-breton en collège ne pouvait se faire qu'au collège Anne de Bretagne à Rennes. Cet éloignement explique en partie que seule une fraction des enfants de CM2 ont par le passé accepté de réaliser le déplacement vers ce collège rennais qui, en contrepartie, tend vers une parité horaire français-breton dans les enseignements modulo la présence effective de professeurs sur les six matières concernées (breton, histoire-géographie, maths, arts plastiques, sport et musique). La dotation en enseignants étant une des préoccupations majeures de toutes les associations Div Yezh au niveau régional.

Malgré de sévères difficultés les mois passés, que nous attribuons en premier lieu à l'absence d'une concertation large impliquant l'ensemble des acteurs concernés au sens du chapitre IV de la circulaire n° 2017-072 du 12-4-2017 relative à l'enseignement des langues et cultures régionales, il faut se féliciter de l'ouverture d'une classe de sixième au collège public Pierre Brossolette. Cette ouverture concerne 5 élèves qui bénéficieront de l'enseignement en breton dans 3 matières : breton, histoire-géographie et arts plastiques. Il

faut noter qu'il s'agirait de la première ouverture dans le secondaire avec autant de matières, ce qui dénote de la volonté des services de l'Education Nationale d'ouvrir des sites attractifs et de proximité. Il faut rappeler que cette ouverture est réalisée dans le cadre de l'application *la convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne* signée en 2015 entre l'État, les universités et la Région Bretagne qui fixe un objectif de 20 000 élèves scolarisés en 2020. Cette ouverture permet de renforcer le pôle bilingue de Bruz sur la carte scolaire régionale.